



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS &  
RÉALISATRICES FRANCOPHONES



## **Recommandations du collectif *Elles font des films* et de l'Association des Réalisateur·e·s Francophones pour lutter contre les problèmes de parité, les stéréotypes genrés et la violence faites aux femmes dans le cinéma et l'audiovisuel**

Les femmes ne sont pas une minorité dans le monde et pourtant notre cinéma dit le contraire. Il est temps de questionner la répartition du pouvoir et de réfléchir à une distribution équitable des financements.

Nous pensons que la parité, la diversité et l'inclusion ouvriront le champ de la création et donneront accès à de nouvelles représentations, de nouveaux récits et de nouveaux imaginaires, plus égalitaires.

### **Ecoles de cinéma :**

*Dans toutes les écoles supérieures d'art, aujourd'hui, des voix d'étudiant.e.s s'élèvent avec force pour dénoncer toutes les formes d'abus, d'oppressions et de violences systémiques qu'elles et ils subissent dans le cadre de leurs enseignements et de la part du corps professoral (voir annexe III). Il y a souffrance et urgence. Pourtant les directions refusent de voir, d'entendre, d'agir.*

- Imposer la parité dans le corps enseignant des écoles de cinéma : les places d'enseignant.e.s en école de cinéma sont un vrai facteur de stabilité financière et de réseau professionnel pour les artistes. En écarter les femmes contribue actuellement à les pénaliser doublement dans leur carrière professionnelle.
- Imposer la parité dans les jurys des écoles de cinéma (examens d'entrée et films de fin d'études).
- Conscientiser et responsabiliser les institutions scolaires, le corps professoral et les étudiant.e.s grâce à des *workshops* et des formations ciblées.
- Imposer des analyses genrées de l'histoire du cinéma dans les écoles et apprendre à décoder les stéréotypes de genre dans les films et les scénarios.

- Visibiliser le travail des réalisatrices et des techniciennes dans les écoles. Sensibiliser les étudiant.e.s à l'équité et à la parité.
- Sensibiliser les profs contre la censure (parfois inconsciente) envers les sujets dits « féminins » proposés par des étudiant.e.s (corps féminin, masturbation féminine, règles, violences faites aux femmes, etc.).
- Mettre en place des mesures concrètes, visibles et immédiates qui engagent l'école dans une politique égalitaire claire. Chaque école devrait rédiger une charte signée par les étudiant.e.s et les enseignant.e.s (et relayée aux valves et sur le site internet), pour interdire formellement tout type de comportement dégradant envers les femmes et les minorités.
- Créer un espace d'écoute et de ressources pour accueillir les témoignages des étudiant.e.s victimes de violence, de discrimination et d'injustice, les conseiller voire les rediriger vers des personnes idoines (psychologue, avocat.e, etc.). Proposition de *Elles font des Films* qui souhaite être responsable de sa mise en place (nécessité de financement).

Etude sur les politiques menées dans des universités en Angleterre et au Mexique :

<https://journals.openedition.org/cedref/718?lang=en#ftn7>

## Développement des projets :

*En 2018, seuls 35% des projets déposés au Centre du Cinéma émanaient de réalisatrices.*

- Mettre en place, dès la sortie des écoles, des systèmes de tutorat, d'accompagnement, de bourses et de résidences pour l'écriture des projets de réalisatrices.
- Proposer des rencontres professionnelles et des formations pour que les autrices et les réalisatrices comprennent mieux la complexité du marché et la manière dont elles peuvent y positionner leur film.

## Financement des projets :

*Les réalisatrices sont surtout présentes en documentaire et en court-métrage qui sont des formats moins onéreux. Selon « Elles tournent », en 2009, 39% des projets soutenus par le Centre du Cinéma étaient portés par des femmes (pour 37% en 2018), mais elles n'avaient obtenu que 19% du budget<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup> « Elles tournent en chiffres », recherche exploratoire sur la place des réalisatrices - 2009

- Refinancer le Centre du Cinéma pour permettre aux producteur.rice.s de rémunérer correctement toutes les étapes de la création.
- Imposer la parité dans les collèges de décision et les instances d'avis pour le financement des films.
- Conscientiser les membres des organes de financement grâce à des formations ciblées et travailler sur le sexisme caché qui suppose que les réalisatrices risquent de « ne pas avoir les épaules » pour porter un projet ambitieux.
- Formations aux stéréotypes de genre pour les membres des commissions de sélection des projets (le Centre du Cinéma va mettre en place une formation contre les stéréotypes de genre) et imposer des formations spécifiques pour les membres ayant eu des propos ou des comportements inappropriés (sexistes, racistes, homophobes, etc.).
- Proposer des incitants financiers (à l'instar du CNC français) pour les films paritaires. Instaurer un système de points en fonction de l'importance du poste (réalisatrices, productrices, scénaristes, ensuite cheffes de poste, puis équipe technique). Que ces bonus soient mis en place en concertation avec le Centre du Cinéma et avec le fonds des séries CCA/RTBF jusqu'à l'obtention de la parité dans la production audiovisuelle.
- Obtenir semestriellement des statistiques genrées détaillées (budget des films, répartition hommes/femmes selon les postes, inégalité salariale, etc.) pour rendre compte des discriminations et des écarts genrés dans les métiers du cinéma (de la création à la distribution en passant par la formation).

Préciser, dans l'analyse genrée des bilans annuels du Centre du Cinéma, dans quelles catégories de films on retrouve les réalisatrices (court-métrage, documentaire, expérimental, fiction) et quelle est la répartition budgétaire globale entre réalisateurs et réalisatrices.

Sur base de ces états des lieux, fournir des outils pour conseiller et accompagner les divers organismes (les écoles, les ateliers et les boîtes de production, les distributeurs, la RTBF, les festivals, etc.) en vue de favoriser la diversité et l'égalité femmes/hommes, dans une démarche de co-construction vers une stratégie inclusive. Analyser régulièrement l'évolution de la situation.

Modèle français :

[https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/le-cnc-renforce-son-engagement-pour-la-parite-legalite-et-la-diversite-dans-le-cinema-et-laudiovisuel-francais\\_1083680](https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/le-cnc-renforce-son-engagement-pour-la-parite-legalite-et-la-diversite-dans-le-cinema-et-laudiovisuel-francais_1083680)

[https://www.huffingtonpost.fr/entry/bonus-financier-cinema-parite\\_fr\\_5cdfcd0ee4b00735a9173ae2](https://www.huffingtonpost.fr/entry/bonus-financier-cinema-parite_fr_5cdfcd0ee4b00735a9173ae2)

Modèle suédois :

[https://www.filminstitutet.se/globalassets/2.-fa-kunskap-om-film/analys-och-statistik/publications/other-publications/swedish-film-insitute-gender-equality-report\\_2017\\_eng.pdf?\\_t\\_id=1B2M2Y8AsgTpgAmY7PhCfg%3d%3d&\\_t\\_q=moviement&\\_t\\_tags=language%3aen%2csiteid%3a66cb8891-9750-414a-8d2d-8575f4a6d86c&\\_t\\_ip=213.49.205.82&\\_t\\_hit.id=Filminstitutet\\_Web\\_Models\\_Media\\_DocumentFile/\\_ac12a2af-a609-48bd-858c-eb06825a5191&\\_t\\_hit.pos=1](https://www.filminstitutet.se/globalassets/2.-fa-kunskap-om-film/analys-och-statistik/publications/other-publications/swedish-film-insitute-gender-equality-report_2017_eng.pdf?_t_id=1B2M2Y8AsgTpgAmY7PhCfg%3d%3d&_t_q=moviement&_t_tags=language%3aen%2csiteid%3a66cb8891-9750-414a-8d2d-8575f4a6d86c&_t_ip=213.49.205.82&_t_hit.id=Filminstitutet_Web_Models_Media_DocumentFile/_ac12a2af-a609-48bd-858c-eb06825a5191&_t_hit.pos=1)

Modèle québécois :

<http://sodec.gouv.qc.ca/plan-daction-atteindre-parite-genres-dici-2020/>

## Plateaux de cinéma :

« *Merci pour ton cul, c'est ce qui m'a aidé à tenir le tournage.* »<sup>2</sup>

(Un opérateur effets spéciaux à une régisseuse, le dernier jour de tournage)

- Imposer des règles strictes (contre les violences verbales et physiques, contre le harcèlement, le sexisme, le racisme, l'homophobie, etc.) dans les contrats de travail. Et que l'acceptation de ces termes par l'ensemble de l'équipe soient une condition *sine qua non* à l'obtention des financements (CCA, fonds régionaux, Tax Shelter, RTBF). Responsabiliser les producteur.rice.s ainsi que les chef.fe.s de poste pour qu'ils veillent au respect de leurs collaborateur.rice.s et des membres de leur équipe et réagissent en cas d'abus.
- Trouver un arrangement avec les assurances pour que les producteur.rice.s s'engagent à arrêter le tournage en cas d'abus (voir annexe IV) et que les assurances puissent se retourner contre l'agresseur.
- Créer des espaces d'écoute et de ressources (et un numéro vert) pour accueillir les professionnel.le.s du cinéma victimes de violence dans

---

<sup>2</sup> <https://payetontournage.tumblr.com/> - 5 juin 2020

l'exercice de leur fonction afin de les conseiller ou de les rediriger vers des personnes idoines (psychologue, avocat.e, etc.).

Etat des lieux des violences : <https://payetontournage.tumblr.com/>

Exemple de charte pour l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel : <http://collectif5050.com/docs/CHARTE-INCLUSION-A4.pdf>

## Diffusion des projets :

*Lors de la première édition du BRIFF (Brussels International Film Festival) de 2018, sur les 32 films en compétition, seuls 4 étaient réalisés par des femmes.*

- Imposer la parité dans les comités de programmation des festivals (nécessité de transparence) et dans les jurys de festivals, encourager la parité dans la sélection des films en festival.
- Injecter des moyens importants pour la promotion et la diffusion des oeuvres de réalisatrices ou des films qui mettent en lumière des personnages féminins forts et non stéréotypés.
- Que la RTBF s'engage pour la parité au niveau de la diffusion des films à l'instar de France Télévision et d'Arte.
- Travail de sensibilisation (conjoint avec le CSA) contre les représentations sexistes dans la publicité, les clips, les films, les projets audiovisuels, etc.

L'Agnès, prix de l'imaginaire égalitaire, récompense un.e auteur.ice dont l'oeuvre témoigne d'un regard artistique original et novateur sur l'égalité homme-femme : [www.prixagnes.be](http://www.prixagnes.be)

Engagements d'Arte : <https://www.arte.tv/sites/corporate/egalite-femmes-hommes/>

Engagements de France Télévision : [http://www.allocine.fr/article/fichearticle\\_gen\\_carticle=18685759.html](http://www.allocine.fr/article/fichearticle_gen_carticle=18685759.html)

Exemple de charte pour la parité et la diversité dans les sociétés d'édition-distribution de films et d'exploitation cinématographique : <http://collectif5050.com/docs/CHARTE-INCLUSION-A4.pdf>

## **Précarité des artistes : (qui touche d'avantage les femmes que les hommes)**

*En 2017, les réalisatrices françaises ont touché 42% de moins que leurs homologues masculins.<sup>3</sup>  
Actuellement, aucune étude n'existe pour la Belgique...*

- Garantir l'égalité des salaires.
- Repenser un véritable statut de l'artiste (qui permettrait de ne plus assimiler les artistes à des chômeur.euse.s).

### **D'ici là :**

- Permettre le cumul chômage/droits d'auteur (URGENT !).
- Garantir des congés de maternité et de paternité de qualité aux personnes bénéficiant du « statut d'artiste »/chômage (pour le moment, c'est complexe et aléatoire).
- Garantir des congés parentaux.
- Travailler sur le statut de co-habitant pour qu'il favorise l'indépendance des femmes au chômage. Aujourd'hui, ce statut de co-habitant pénalise les femmes et installe une dépendance financière et une précarité.

Etude de la FERA qui pointe les problèmes de rémunérations et certaines inégalités hommes/femmes dans le cinéma européen.

<http://www.filmdirectors.eu/new-report-first-ever-eu-wide-study-finds-audiovisual-authors-struggling-to-make-ends-meet-and-to-maintain-sustainable-careers/>

---

<sup>3</sup> <http://collectif5050.com/fr> - 5 juin 2020